

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 5 avril 2019

**modifiant l'arrêté du 3 octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de
l'établissement public du parc national de la Réunion**

NOR : TREL1828254A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 5 avril 2019, le 3° de l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du parc national de la Réunion est modifié ainsi qu'il suit. Les mots :

- « Mme Isabelle Payet » sont remplacés par les mots « M. Thierry Henriette »,
- « M. Krishna Atanari » sont remplacés par les mots « Mme Nadine Grondin »,
- « M. Clarel Coindin-Virama, » sont remplacés par les mots « M. Jean-Marie Desprairies »,
- « M. Sébastien Lepinay » sont remplacés par les mots « Julius Metanire »,
- « M. Patrick Hoarau » sont remplacés par les mots « M. Philippe Doki-Thonon ».